

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

ARRONDISSEMENT DE SAINT NAZAIRE

DU CONSEIL MUNICIPAL N°D2016/03/04/04

COMMUNE DE MONTOIR DE BRETAGNE

Séance du Vendredi 4 mars 2016

Convocation : le 26 février 2016
Nombre de membres : en exercice : 29
 convoqués : 29
 présents : 26
Procurations : -3

Le quatre mars deux mil seize, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

OBJET :**RAPPORT****D'ORIENTATION****BUDGETAIRE**

Présents : Mmes Lemaître Michèle - Le Meute Arlette - Delahaie Marie-Christine - Vilain Marie-Christine - Beyer Chantal - Le Dortz Margarète - Lastennet Françoise - Brillet Elisabeth - Chédotal Mireille - Martin Sylvie - Banki Valérie - Riffaut Béatrice - Favrais Brigitte - Blanchard Lynda - Mrs Jouand Joël - Aubry Jean-Pierre - Guihéneuf Christian - Corfec Dominique - Jimenez Yannick - Dubois Paul - Martineau Jean-Paul - Jorge Philippe - Forestier Bernard - Martin Christian - Noguet Thierry - Etogo Roger.

Excusés : Mme Bernard Renée (qui avait donné procuration à Mr Jouand) -- Mrs Plissonneau Pascal (qui avait donné procuration à Mme Le Meute) - Guignard Loïc (qui avait donné procuration à Mr Guihéneuf)

Secrétaire de Séance : Mme Marie-Christine Vilain

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu Mr Jouand, Adjoint aux Finances, rappeler qu'en application de l'article L2312-1 du CGCT, le **Rapport d'Orientation Budgétaire** est un temps d'informations budgétaire et financière suivi d'une **discussion** entre tous les membres de l'assemblée délibérante sur la STRATEGIE FINANCIERE présentée.

Intervenant dans les 2 mois qui précède le vote du budget pour l'année, le ROB a pour but d'**ECLAIRER** l'élaboration de ce budget dans un contexte pluriannuel,

Le rapport (joint en **ANNEXE**) s'attache donc à dresser la déclinaison des PERSPECTIVES budgétaire et financière de la COMMUNE en terme :

d'interconnexion entre:

- le FONCTIONNEMENT (maîtrise des dépenses et maintien des services à la population, baisse des dotations reçues de l'Etat, poursuite de la montée en puissance du FPIC & péréquation horizontale – volonté de contenir la fiscalité et de maintenir un autofinancement suffisant)
- le recours à l'emprunt raisonnable (appel de 6 M€ sur l'ensemble du municipale), ce qui porterait le ratio de désendettement autour de 7 années à fin 2020 (hors BEA) .
- le soutien de l'économie par un effort conséquent d'investissement (entretien du patrimoine existant, construction de l'école Albert Vinçon, et suite du programme du municipale, 2016 étant surtout l'année de lancement de plusieurs chantiers : phase étude)

dans le contexte macro-économique (frémissement de croissance- chômage - Déficit Public- Loi de programmation financière 2015-2019 – Loi de Finances pour 2016).

Le rapport donne le tracé (une tendance avec des orientations) en vue :

- d'alimenter le DEBAT, de lancer une DISCUSSION sur les priorités,
- d'établir des CHOIX,
- de procéder aux ARBITRAGES tant en matière de dépenses que des ressources pour 2016 et les années à venir,

Synthétiquement, la ville connaît l'effet de ciseaux entre ses dépenses de fonctionnement et ses ressources.

En effet, bien que les charges à caractère général soient contenues dans un niveau proche de 2015, et que les subventions accordées baissent, la forte progression des charges de personnel notamment (+5.9%) impactent l'autofinancement.

La structure des recettes de fonctionnement (61 % de dotations CARENE et ETAT) entraîne une stagnation du total des ressources malgré une bonne dynamique des bases fiscales.

C'est pourquoi, il est nécessaire de faire progresser le taux du foncier bâti, qui reste très faible au regard des villes alentour. Le patrimoine de la ville est conséquent et réclame un effort d'entretien important chaque année.

Le niveau d'endettement très bas à l'heure actuelle va remonter pour atteindre 5.5 M€ de capital restant du (CRD) à la fin du municipale. Lorsque l'on tient compte de la baisse de l'autofinancement, cela donne un ratio de désendettement de l'ordre de 7 années à fin 2020 (hors BEA lui même équivalent à 5,9 M€ de CRD).

Sont programmés sur ce municipale les travaux suivants :

- Nouvelle école de Bellevue
- Aménagement Bellevue autour et à la suite du transfert de l'école
- Travaux Restructuration au complexe sportif
- Ormois
- Carrefour rue H Bouyer / rue J Verne, Croix Chevalier
- Urbanisation du secteur de la Motte
- Parc nature, parking A Briand, parking de covoiturage, vidéo protection
- agrandissement du musée, du multi- accueil les coccinelles,
- Réserve foncière, et entretien récurrent du patrimoine, renouvellement des moyens des services.

Et après en avoir débattu et délibéré, par vote à main levée, à la majorité (4 « CONTRE » des groupes « *Montoir Ensemble et Autrement* », « *De l'Audace pour Notre Ville* », « *Objectif Montoir* »),

VALIDE les orientations budgétaires présentées dans ce rapport.

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire,
Michèle LEMAITRE

Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture

Le : 10 MARS 2016

Et Affichage

Le : 11 MARS

Le Maire

